

Angles retenus pour les horaires de prière

L'angle 18° correspond au crépuscule astronomique. C'est celui choisi jusqu'il y a peu par la mosquée de Paris pour calculer les **horaires de prières**.

L'angle 15° est l'angle adopté par la fédération islamique de l'Amérique du Nord (ISNA) pour déterminer les moments où il est **l'heure de faire la prière**.

Ces différences pour déterminer les [horaires de prière](#) concernent le calcul de **l'heure de la prière** du *fajr* et le calcul de l'heure de prière de l'*isha*. Chacune de ces prières, selon le lever ou le coucher du Soleil, débute lorsque le Soleil se trouve à un certain degré sous l'horizon.

Nous refusons de vous proposer les horaires de prière selon l'angle 12°, car pour le jeûne, pendant [ramadan](#) ou le long de l'année. Pour plus d'informations, lire l'article suivant : [Attention aux horaires selon l'angle 12°, problématique pour le jeûne](#).

Temps des horaires de prière

Plutôt que de parler de "heures ou d'horaires de prière", il est plus judicieux de parler de "temps de prière". Lorsque l'on évoque l'heure des cinq prières quotidiennes obligatoires, il s'agit moins d'un horaire précis que de la durée durant laquelle chacune d'entre elles doit être observée.

Voici les temps de la prière durant lequel, chacune doit être effectuée.

1. *Fajr* : prière de l'aube. On doit l'accomplir avant le lever du Soleil.

2. *Dhuhr* : prière de midi. Elle doit être accomplie lorsque le Soleil atteint son zénith.

Dans un hadith, le Prophète ? dit (sens du hadith) : « Le temps de la prière du *dhuhr* commence à partir du moment où le Soleil a entamé son inclinaison et quand l'ombre d'un homme devient égale à sa taille, et se prolonge jusqu'à l'entrée du temps de la prière de *asr*. »

3. *Asr* : prière de l'après-midi. Il faut l'accomplir avant le coucher du Soleil.

4. *Maghrib* : prière du coucher du Soleil, qui doit être accomplie après le coucher du Soleil et jusque la fin du crépuscule, comme on l'apprend dans ce hadith : « Le temps de la prière du maghrib dure jusqu'à la disparition du crépuscule. »

5. *Isha* : prière de la nuit. Elle doit être accomplie après le crépuscule astronomique, qui est environ une heure et demie après le coucher du Soleil, soit après la disparition des rougeurs dans le ciel. L'intervalle de temps durant lequel on doit impérativement observer la prière du *'isha* s'étend jusqu'au milieu de la nuit ; lequel se calcule aisément : il suffit de calculer le nombre d'heures entre *'isha* et *fajr*, puis de diviser par deux, et d'ajouter le résultat à l'heure du *'isha*.

Exemple : la prière de *'isha* est à 22 heures. Celle du *fajr* à 4 heures. Entre 22 heures et 4 heures du matin, il y a six heures. $6 \div 2 = 3$. On ajoute 3 heures à 22 heures : le milieu de la nuit correspond à 1 heure du matin.

Rappelons que, déterminés par la position du Soleil par rapport à la Terre, les horaires de prière sont dynamiques. Ils varient tout au long de l'année aussi selon la saison.

[Mise à jour vendredi 13 octobre 2023]